N° 75F0002M au catalogue — N° 1A
ISSN : 1707-2867

Document de recherche

Série de documents de recherche - Revenu

Contenu de l'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu partie A : données démographiques et données relatives à l'activité sur le marché du travail

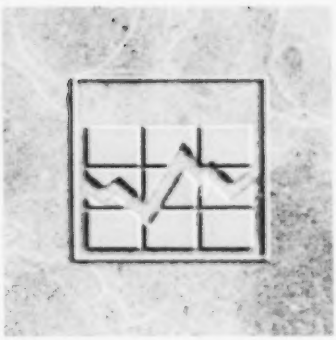

par Garnett Picot, Susan Poulin, Richard Veevers et Brian Biggs

Division de la statistique du revenu
Immeuble Jean-Talon, Ottawa, K1A 0T6

Téléphone: 1-613-951-7355

Statistique Canada Statistics Canada

Canada

Comment obtenir d'autres renseignements

Toute demande de renseignements au sujet du présent produit ou au sujet de statistiques ou de services connexes doit être adressée à : Division de la statistique du revenu, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, K1A 0T6 (téléphone : 613-951-7355; 888-297-7355: revenu@statcan.gc.ca).

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca. Vous pouvez également communiquer avec nous par courriel à infostats@statcan.gc.ca ou par téléphone entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros suivants :

Centre de contact national de Statistique Canada

Numéros sans frais (Canada et États-Unis) :

Service de renseignements	1-800-263-1136
Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants	1-800-363-7629
Télécopieur	1-877-287-4369

Appels locaux ou internationaux :

Service de renseignements	1-613-951-8116
Télécopieur	1-613-951-0581

Programme des services de dépôt

de renseignements	1-800-635-7943
Télécopieur	1-800-565-7757

Comment accéder à ce produit

Le produit nº 75F0002M au catalogue est disponible gratuitement sous format électronique. Pour obtenir un exemplaire, il suffit de visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca et de choisir la rubrique « Publications » > « Publications Internet gratuites ».

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site www.statcan.gc.ca sous « À propos de nous » > « Offrir des services aux Canadiens ».

Statistique Canada
Division de la statistique du revenu

Série de documents de recherche - Revenu

Contenu de l'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu partie A : données démographiques et données relatives à l'activité sur le marché du travail

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Ministre de l'Industrie, 2008

Tous droits réservés. Le contenu de la présente publication électronique peut être reproduit en tout ou en partie, et par quelque moyen que ce soit, sans autre permission de Statistique Canada, sous réserve que la reproduction soit effectuée uniquement à des fins d'étude privée, de recherche, de critique, de compte rendu ou en vue d'en préparer un résumé destiné aux journaux et/ou à des fins non commerciales. Statistique Canada doit être cité comme suit : Source (ou « Adapté de », s'il y a lieu) : Statistique Canada, année de publication, nom du produit, numéro au catalogue, volume et numéro, période de référence et page(s). Autrement, il est interdit de reproduire le contenu de la présente publication, ou de l'emmagasiner dans un système d'extraction, ou de le transmettre sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, reproduction électronique, mécanique, photographique, pour quelque fin que ce soit, sans l'autorisation écrite préalable des Services d'octroi de licences, Division des services à la clientèle, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, Canada K1A 0T6.

Octobre 2008

N° 75F0002M au catalogue, n° 1A

ISSN : 1707-2867

Périodicité : hors série

Ottawa

This publication is available in English upon request (catalogue no. 75F0002M).

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population, les entreprises, les administrations canadiennes et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques précises et actuelles.

No. de catalogue 92-01A

CONTENU DE L'ENQUÊTE SUR LA DYNAMIQUE DU TRAVAIL ET DU REVENU PARTIE A : DONNÉES DÉMOGRAPHIQUES ET DONNÉES RELATIVES À L'ACTIVITÉ SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL

Septembre 1992

Garnett Picot, Groupe de l'analyse des entreprises et du marché du travail

Susan Poulin, Division de l'analyse des enquêtes du travail et des ménages

Richard Veevers, Division des enquêtes-ménages

Brian Biggs, Groupe de l'analyse des entreprises et du marché du travail

Les Documents de recherche de l'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu sont conçus en vue de communiquer les résultats des études ainsi que les décisions importantes prises à l'égard de cette enquête. Ils sont offerts gratuitement, en français et en anglais. Pour obtenir une description sommaire des documents disponibles ou un exemplaire de ces documents, communiquer avec Philip Giles, EDTR, Édifice Jean-Talon, 11ième étage, section D8, Statistique Canada, Ottawa (Ontario), Canada, K1A 0T6.
Téléphone: (613) 951-2891; Télécopieur: (613) 951-3253.

SOMMAIRE

À partir de 1994, l'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu (EDTR) fera enquête auprès de particuliers et de familles pendant une période d'au moins six ans afin de recueillir des données sur leurs expériences du marché du travail, sur l'évolution de leurs revenus et de leur situation familiale. Nous avons publié en février 1992 une première proposition de contenu de l'EDTR intitulée «Contenu de l'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu : document de travail».

Ce document a servi de base à un processus de consultation auprès des utilisateurs, qui ont fait part de leurs observations. Cela a donné lieu à des modifications importantes. À partir de ce nouveau contenu, nous procéderons à un essai à grande échelle de l'EDTR en février et mai 1993.

Le présent document expose le contenu relatif aux données démographiques et aux données sur l'activité. (Il se peut que l'essai sur le terrain entraîne des modifications mineures.) Un deuxième document expose le contenu relatif aux données sur le revenu et sur le patrimoine (Série de documents de recherche de l'EDTR n• 92-01B).

TABLE DES MATIÈRES

		Page
1.	Introduction	1
2.	Qu'est-ce que l'EDTR : caractéristiques conceptuelles de base	1
3.	Applications analytiques des données de l'EDTR	5
4.	Aperçu du contenu de l'EDTR	9
5.	Réactions au document de travail	11
6.	L'interview préliminaire	26
	6.1 Antécédents de travail	26
	6.2 Données démographiques et personnelles	27
	6.3 Niveau d'instruction	28
7.	Contenu démographique des interviews suivantes	29
	7.1 Changements dans la composition du ménage : départ de membres	29
	7.2 Changements dans la composition du ménage : nouveaux membres	30
	7.3 Changements dans la composition du ménage : retour d'anciens membres	30
	7.4 Changements dans les relations des membres du ménage	30
	7.5 Changement de l'état matrimonial	31
	7.6 Changement de domicile de l'ensemble du ménage	31

Page

8. Contenu relatif à l'activité sur le marché du travail 32

8.1 Dates 32

8.2 Choix et ordre des employeurs 34

8.3 Caractéristiques d'emploi 34

8.4 Recherche d'emploi 37

8.5 Aide sociale 38

8.6 Formation et instruction 38

8.7 Incapacité 39

8.8 Soins gratuits reçus ou donnés 40

1. INTRODUCTION

En 1994, Statistique Canada entreprendra une enquête à grande échelle sur un panel de ménages. L'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu (EDTR) suivra des particuliers et des familles durant au moins six ans afin de recueillir des données sur leur expérience du marché du travail, sur l'évolution de leur revenu et sur les changements familiaux. Une version préliminaire du contenu de l'EDTR a été exposé dans un document antérieur intitulé «Contenu de l'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu : document de travail», qui a permis aux utilisateurs intéressés de formuler leurs observations. Ce processus a donné lieu à des modifications importantes du contenu.

Nous exposons ici le contenu relatif aux données démographiques et aux données relatives à l'activité sur le marché du travail, qui servira de base à un essai à grande échelle de l'EDTR prévu pour février et mai 1993.

Il existe également un document portant sur le contenu de l'EDTR relativement au revenu et au patrimoine (Série de documents de recherche n• 92-01B). Ce second document est en fait la suite de celui que nous présentons ici. Tout comme ces deux documents ont remplacé le document de février 1992, il faut s'attendre à ce qu'ils soient eux-mêmes remplacés par des versions actualisées après les essais sur le terrain de 1993 (quoique les modifications seront probablement mineures).

2. QU'EST-CE QUE L'EDTR : CARACTÉRISTIQUES CONCEPTUELLES DE BASE

L'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu fournira des données longitudinales dans deux secteurs principaux : l'activité sur le marché du travail (ex. : les périodes d'emploi et de chômage, les caractéristiques des emplois et les

absences) et le revenu (notamment les gains et le revenu tirés de toutes les sources).

De plus, l'enquête permettra de recueillir des données sur des questions connexes, soit la migration, l'évolution démographique (ex. : formation et dissolution de familles), l'incapacité, la formation, le patrimoine et la langue. Malheureusement, l'enquête ne permet de recueillir qu'une quantité limitée de données détaillées sur la plupart de ces aspects.

Voici une brève description de l'EDTR.

- L'échantillon de l'EDTR sera tirée des dix provinces, exception faite de la population qui réside dans les institutions ou dans les réserves indiennes. La taille de l'échantillon sera d'environs 40 000 ménages. Les questions relatives à l'activité sur le marché du travail et au revenu ne seront posées qu'aux personnes âgées de 16 ans ou plus (soit environ 80 000 personnes).

- L'échantillon sera réparti en deux panels de 20 000 ménages se chevauchant l'un l'autre. Chaque panel sera suivi pendant six ans. Le second panel sera ajouté au bout de trois ans. L'échantillon sera donc de 20 000 ménages les trois premières années, et il sera toujours de 40 000 ménages par la suite. Un panel sera remplacé à tous les trois ans.

- Les répondants seront interviewés deux fois par an. En janvier, on recueillera les données sur l'activité au cours de l'année précédente. En mai, soit juste après la période des déclarations de revenus pour fins d'impôt, on recueillera les données sur le revenu et le patrimoine.

! Pour réduire les coûts, les répondants de l'EDTR seront choisis parmi ceux de l'Enquête sur la population active. Ainsi, ils auront répondu aux questions de l'Enquête sur la population active pendant six mois avant de faire partie de l'EDTR. Cette méthode a déjà servi dans le cadre de l'Enquête sur l'activité (EA), soit l'ancêtre de l'EDTR.

! On procédera à une interview préliminaire afin d'obtenir des données de base sur les caractéristiques démographiques et les antécédents personnels des répondants. (On peut trouver des renseignements plus détaillés dans le document de recherche de l'EDTR n• 92-07, intitulé «Les Objectifs et le Contenu de l'Interview Préliminaire».) Cette interview, effectuée un an avant que commence le cycle annuel d'interviews sur l'activité sur le marché du travail et le revenu, permettra d'établir la situation démographique antérieure et actuelle des répondants. Les interviews subséquentes enregistreront les changements qui se seront produits. L'interview préliminaire servira également à recueillir des données sur la situation présente du répondant vis-à-vis le marché du travail. Au moment de la première interview rétrospective annuelle, on rappellera aux répondants leurs activités au début de l'année de référence. Cette technique contribuera à réduire le taux d'erreurs de rappel et à limiter le nombre de changements artificiels déclarés. Cette méthode de rappel servira également les années suivantes pour réduire les erreurs et les problèmes de «lisière». (Pour une analyse plus approfondie des problèmes de «lisière», voir le document de recherche de l'EDTR n• 92-05, intitulé «Solutions aux problèmes de lisière dans l'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu»). Si l'on suppose un cycle de six ans suivant cette interview préliminaire, les répondants seront interviewés treize fois en tout.

- L'unité d'échantillonnage est la personne. On obtiendra des renseignements sur tous les membres du ménage car tous les membres répondront aux mêmes questions. Il sera possible de distinguer les familles, de sorte que le comportement individuel pourra être analysé en fonction des caractéristiques du conjoint et des autres membres de la famille.

- L'EDTR suivra les personnes échantillonnées qui déménagent dans un autre logement. Toute personne vivant avec une personne échantillonnée au moment de l'interview remplira également un questionnaire, de sorte que l'on obtiendra des renseignements sur tous les membres actuels du ménage.

- Outre des données longitudinales, l'enquête produira des données annuelles transversales, notamment des estimations du nombre de personnes occupées ou au chômage à un moment ou l'autre de l'année, sur la répartition du salaire annuel, etc. Les données annuelles transversales porteront, durant les trois premières années, sur un ensemble de 20 000 ménages. Par la suite, on calculera des estimations transversales en fonction d'un échantillon de 40 000 ménages.

- Pour maintenir un échantillon transversal représentatif dans chaque panel, la population interrogée chaque année comprendra un échantillon de personnes qui sont entrées dans le champ de l'enquête depuis l'échantillonnage initial, notamment des personnes qui ont atteint l'âge de quinze ans et des immigrants.

3. APPLICATIONS ANALYTIQUES DES DONNÉES DE L'EDTR

Les données longitudinales fournissent des renseignements chronologiques sur la même personne. La grande distinction des données longitudinales c'est le fait que l'on recueille des données chronologiques sur une même personne et que l'on mesure les changements qui se sont produits dans la vie de cette personne.

Les données transversales servent à mesurer le changement net dans une répartition quelconque ou dans la proportion d'un groupe au sein d'une population. Mais elles ne permettent pas de saisir le changement à l'échelle individuelle. Par exemple, les données transversales peuvent révéler la variation annuelle net dans le pourcentage de personnes à faible revenu, mais elles ne permettent pas de dire s'il s'agit des mêmes personnes que l'année précédente. Il faut des données longitudinales pour suivre les mouvements d'entrée et de sortie à l'égard de la situation de faible revenu.

L'intérêt analytique des données longitudinales est largement reconnue, et beaucoup de pays ont entrepris des enquêtes par panel comme complément à leurs sources de données transversales. Aux États-Unis, on procède à des enquêtes longitudinales sur les ménages depuis les années 1960. La *Panel Study on Income Dynamics* (PSID), effectuée par l'Institut de recherches sociales de l'Université du Michigan, a commencé à suivre 5 000 familles en 1968 et elle continue de fournir des données intéressantes environ 25 ans plus tard. Il existe des *National Longitudinal Surveys (NLIS)* depuis plus de 25 ans. Depuis 1984, le U.S. Bureau of the Census se sert de la *Survey of Income and Program Participation* (SIPP) pour recueillir des données sur la participation aux programmes sociaux. Les données issues de ces enquêtes ont fait l'objet d'analyses approfondies.

L'Amérique du Nord n'est pas seul à avoir développé des enquêtes-ménages longitudinales. En Europe, il en existe en Belgique, en France, en Allemagne, en Grèce, en Hongrie, en Irlande, au Luxembourg, aux Pays-Bas, en Espagne, en Suède et au Royaume-Uni. La plupart portent sur des thèmes analogues à ceux de l'EDTR.

Objectif principal de l'EDTR

L'EDTR a pour objet de permettre l'analyse des données aux fins de l'élaboration de politiques et de nourrir la recherche universitaire concernant le bien-être économique des particuliers et des familles, et plus particulièrement les processus qui influent sur ce bien-être.

C'est pourquoi l'enquête se propose de recueillir des données sur un très large éventail de variables, en particulier les variables qui caractérisent ou qui influent sur le comportement des gens face au marché du travail, ou encore qui risquent d'expliquer les variations du revenu. Les données longitudinales proposées pour l'EDTR portent sur les événements, et notamment sur les liens entre des événements importants (comme les mouvements relatifs à l'emploi, au chômage, à la pauvreté ou à l'aide sociale) et les antécédents de la personne ainsi que le comportement des autres membres de la famille. Ainsi, nous serons plus en mesure d'analyser les causes de ces événements. L'analyse de la chronologie des événements peut donner lieu à une meilleure compréhension des relations causales qui les lient et ainsi permettre de réagir à certains problèmes à l'aide de politiques efficaces. Ce genre d'information peut entre autres servir à l'élaboration de modèles de simulation de politiques.

Les secteurs où les données de l'EDTR pourraient être utiles sont nombreux. En voici quelques-uns :

- la formation et l'instruction;
- les pensions et la retraite;
- le salaire minimum;
- le maintien/la suffisance du revenu;
- l'aide sociale et la pauvreté;
- la pauvreté et l'emploi;
- le chômage, l'adaptation de la main-d'oeuvre et l'évolution structurelle;
- la compétitivité et les marchés du travail;
- le libre-échange et les marchés du travail;
- l'incapacité et les possibilités d'emploi;
- l'équité en matière d'emploi;
- la politique de taxation par le biais de modèles de simulation.

Les analyses porteront évidemment sur les sujets visés par l'enquête : la dynamique de l'emploi et du chômage chez les travailleurs canadiens et leurs familles et la dynamique de la pauvreté et de l'aide sociale. Mais les questions relatives à la migration, à l'évolution démographique, à la formation, à la scolarité, à la géographie, au patrimoine et à l'incapacité permettront d'examiner les liens entre ces variables et la pauvreté ou l'activité sur le marché du travail. Voici quelques-uns des domaines de recherche où les données de l'EDTR devraient se révéler utiles :

- les facteurs déterminants du revenu et de l'évolution des salaires;
- la mobilité géographique : les causes et les effets de la migration des personnes et des familles;

- l'adaptation des ménages à des changements touchant la situation de leurs membres sur le marché du travail;
- l'analyse de l'offre de main-d'oeuvre (à l'échelle de la famille);
- les différences régionales à l'égard de la dynamique de l'activité sur le marché du travail et du revenu;
- la mobilité professionnelle à court terme;
- les transitions importantes de la vie (transition de l'école au travail, du travail à la retraite);
- la formation et la dissolution des familles et leur incidence sur l'activité au sein du marché du travail et sur le revenu;
- les questions d'inégalité et de différence de sexe (discrimination salariale et mobilité);
- les effets dissuasifs des paiements de transfert sur l'offre de main-d'oeuvre;
- la dynamique du travail autonome (raisons d'entreprendre ou d'abandonner un travail autonome, l'effet sur le patrimoine et le capital humain);
- les passages à l'état de pauvreté et vice-versa;
- l'incapacité, l'activité sur le marché du travail et le revenu;
- la langue par rapport à l'activité sur le marché du travail et au revenu;
- les répercussions de la demande d'emploi sur les questions reliées à l'emploi et le salaire;
- les facteurs déterminants en ce qui concerne l'inégalité et la polarisation des revenus;
- l'amélioration des méthodes de projection relatives aux bases de données sur la répartition du revenu, dont on se sert dans le cadre des modèles de simulation de l'impôt ou des paiements de transfert;

- les diverses analyses d'événements servant à élaborer des modèles de simulation.

4. APERÇU DU CONTENU DE L'EDTR

L'EDTR a été précédée de l'Enquête sur l'activité, qui suivait les répondants durant une période de deux ou trois ans et qui fournissait des renseignements sur l'activité et les gains. La méthode d'évaluation de l'activité sur le marché du travail (emploi, perte d'emploi, absences, etc.) utilisée dans le cadre de l'EDTR sera très similaire à ce que l'on faisait dans le cadre de l'EA, étant donné que le rendement et l'utilité de ces mesures sont déjà bien établies. Comme le faisait l'EA, l'EDTR pose des questions sur l'activité au cours de l'année précédente. Ces questions seront posées une fois l'an.

Le point de départ pour définir le contenu de l'EDTR relativement au revenu est l'Enquête annuelle sur les finances des consommateurs (EFC) de Statistique Canada. Comme pour les autres sujets de nature délicate sur lesquels Statistique Canada enquête, les taux de non-réponse et la sous-déclaration de certaines composantes des enquêtes sur le revenu sont relativement plus élevés que pour d'autres sujets. Ces questions sur le revenu seront également posées une fois par an, en mai, pour coïncider à la période durant laquelle les Canadiens établissent leurs déclarations d'impôts. Un aperçu des questions qui leur seront posées sera posté aux répondants avant qu'on les interroge par téléphone.

L'enquête comprendra également des questions sur la migration, sur les événements démographiques et familiaux, sur l'instruction et sur la formation. Parmi les autres thèmes abordés, signalons le patrimoine (questions semblables à celles de l'enquête de Statistique Canada sur le patrimoine, menée en 1984, et à celles posées dans le cadre de la PSID), l'incapacité, les minorités visibles, la

langue, les soins gratuits reçus ou donnés, outre un ensemble de questions sur les antécédents démographiques et personnels posés au cours de l'interview préliminaire.

APERÇU DU CONTENU DE L'EDTR

Antécédents personnels et démographiques Interview préliminaire	**Événements démographiques Interviews subséquentes**	**Activité sur le marché du travail Interview annuelle**	**Revenu et patrimoine Interview annuelle**
Données démographiques de base	Changement de l'état matrimonial	Caractéristiques des emplois occupés l'année précédente	Gains annuels
Relations des membres du ménage	Caractéristiques des nouveaux membres du ménage, y compris leur relation aux autres membres	Taux de rémunération	Revenus de placement
Niveau d'instruction	Motif du départ de tout ancien membre du ménage	Congés sans solde de 2 semaines ou plus	Paiements de transfert
Expérience professionnelle	Changement de domicile : motif et date	Période de chômage et recours à l'assurance-chômage	Autres revenus
Données géographiques	Données géographiques sur le nouveau domicile	Incapacité	Impôts versés
		Soins gratuits reçus ou donnés	Revenu net
		Recours à l'aide sociale	Avoir financier
		Études	Biens corporels
			Propriété d'entreprise
			Droits à une pension
			Dettes du ménage

La section suivante de notre rapport expose les réactions obtenues à l'égard du contenu du document de travail publié antérieurement et les décisions prises par l'équipe de l'EDTR à la suite de ces réactions. La section 6 décrit le contenu de l'interview préliminaire qui aura lieu pour la première fois en janvier 1993. La section 7 passe en revue les données démographiques qui seront mises à jour au cours des interviews suivantes, et la section 8 a trait au contenu de l'interview annuelle sur l'activité. La Partie B de notre rapport (document de recherche de l'EDTR n• 92-01B) décrit l'interview sur le revenu et le patrimoine.

5. RÉACTIONS AU DOCUMENT DE TRAVAIL

Nous avons distribué en février 1992 une proposition de contenu qui a constitué une base de discussion en vue de l'élaboration du contenu de l'EDTR.

Le processus d'examen du contenu avait deux volets. Il s'agissait tout d'abord d'envoyer le document de proposition de contenu à plus de 160 organisations et personnes dont on voulait connaître les observations. Parmi ces organisations et personnes, il y avait des ministères gouvernementaux, des universitaires, des groupes d'intérêt et des consultants. Nous avons reçu plus de 40 exposés.

Par la suite, l'équipe chargée de l'élaboration du contenu a organisé des réunions avec un certain nombre d'utilisateurs et d'organismes pour obtenir leurs réactions à l'égard du contenu proposé. Nous avons consulté les organisations suivantes :

- Emploi et Immigration Canada;
- Santé et Bien-être social Canada;
- le ministère des Finances;
- le Conseil national de la statistique;
- le Comité fédéral-provincial de la statistique du travail;
- le Comité consultatif de la statistique du travail;

- le Comité consultatif des conditions sociales;
- le Comité consultatif des méthodes statistiques;
- le Comité consultatif des statistiques et des études démographiques;
- les utilisateurs de l'EA de la faculté d'économique de l'Université Queen's;
- un groupe d'universitaires élaborant une enquête longitudinale connexe;
- de nombreux spécialistes de la SIPP;
- de nombreux spécialistes de la PSID.

Cette consultation nous a permis de réunir de nombreuses idées valables. L'équipe de l'EDTR a donc repensé son approche dans un certain nombre de secteurs aussi bien à l'égard du contenu que de la méthode.

Un certain nombre de contraintes limitent les modifications que l'on peut apporter au contenu :

1) les contraintes méthodologiques qui limitent la nature des données qu'il est possible de recueillir;
2) les contraintes budgétaires qui limitent le temps d'interview dont on dispose;
3) les contraintes associées au fardeau du répondant, qui limitent le nombre de questions à poser aux répondants;
4) les contraintes associées à l'éventail des thèmes à aborder dans une même enquête (l'objet principal de l'enquête est l'activité et le revenu);
5) les contraintes associées au fait que les répondants de cette enquête sont tirés de l'Enquête sur la population active.

Les quatre premières contraintes s'expliquent plus ou moins d'elles-mêmes et elles ont un effet très réel sur les changements que l'équipe pouvait se permettre d'apporter au contenu. La dernière contrainte a trait au fait que, pour des raisons budgétaires, l'interview préliminaire sera effectuée à titre de supplément à l'EPA afin d'éliminer la nécessité d'une visite personnelle. Cela permet de réduire considérablement les coûts. Cependant, il faut également que le contenu de l'interview préliminaire soit intégré à l'EPA.

Réactions des organisations consultées

Il n'est pas possible de résumer toutes les suggestions issues du processus de consultation. Certains des thèmes les plus communs ou les plus importants qui y ont été abordés sont énumérés ci-après, suivis d'une brève description des initiatives prises par l'équipe de l'EDTR à la suite de ces suggestions.

Suggestions	**Initiatives**
Concernant la conception...	
Le panel devrait être prolongé aussi longtemps que ce sera techniquement possible et ne pas être abandonné au terme de six ans.	La décision relative à la durée du panel pourrait être prise à une date qui pourrait aller jusqu'à 1997, mais l'équipe de l'EDTR ne voit pas pourquoi le panel ne pourrait pas être prolongé si les taux de réponse et la couverture le permettent et si

Suggestions	Initiatives
	l'introduction d'un troisième panel est retardée.
L'équipe de l'EDTR devrait envisager de recueillir les données sur l'activité sur le marché du travail à deux moments dans l'année, avec à chaque fois une période de rappel de six mois (au lieu de la période de rappel d'un an prévue), étant donné qu'on prévoit de toutes façons deux interviews par an.	Cette proposition a été étudiée très sérieusement. Le pour et le contre en sont analysés dans le document de recherche de l'EDTR n• 92-02 intitulé «Enquête sur la dynamique du travail et du revenu : dates d'interview possibles». La réduction des erreurs de réponse dues à des problèmes de rappel ne suffirait pas, selon nous, à justifier les coûts plus élevés et le risque d'un plus fort taux de non-réponse. Nous avons décidé de ne procéder qu'à une seule enquête sur l'activité par an, avec une période de rappel de douze mois.
L'équipe de l'EDTR devrait se demander s'il serait réalisable sur le plan opérationnel et si les exigences de confidentialité permettraient de relier l'EDTR aux données administratives (impôt) afin d'améliorer la qualité des données sur le revenu qui se trouveront dans le fichier de production de l'EDTR.	Une évaluation de la liaison aux données administratives (impôt) est prévue suivant la collecte des premières données de l'EDTR. On étudiera également l'option de demander aux répondants d'autoriser Statistique Canada à prendre connaissance des données sur leur revenu dans leurs dossiers d'impôt au

Suggestions	Initiatives
	lieu de répondre aux questions de l'enquête. On trouvera une description plus détaillée de cette proposition dans la partie B de notre rapport.
Étant donné que les réponses par personne interposée sont un problème à l'égard de nombreuses questions, l'EDTR ne devrait permettre que des réponses de la personne au sujet de laquelle on collecte des données.	Au besoin, l'interviewer tentera de parler directement au répondant plutôt qu'à un intermédiaire. Par contre, lorsque l'intermédiaire paraît capable de fournir les réponses, ce dernier sera interrogé. C'est l'approche dont on s'est servi dans le cadre de l'EA et cela a permis de réduire le nombre de réponses par personne interposée. Il n'est pas possible d'éliminer complètement les réponses par personne interposée, comme l'EDTR doit recueillir des renseignements sur tous les membres du ménage. On pourrait procéder de cette façon si l'échantillon était composé d'une personne par ménage. Cependant, en choisissant une seule personne par ménage, on réduirait la taille de l'échantillon et on éliminerait une bonne partie de la recherche possible.

Suggestions	Initiatives
Les interviews dépendantes, ou l'on rappelle au répondant les réponses fournies lors d'une interview antérieure, devraient servir le plus souvent possible pour réduire les erreurs de mémoire et les changements fictifs dans les données.	C'est ce que nous faisons. Cette question est analysée plus en détail dans le document de recherche de l'EDTR n• 92-05, intitulé «Solutions aux problèmes de lisière dans le cadre de l'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu».
Santé et Bien-être social Canada aimerait trouver un moyen de relier les données tirées de la nouvelle Enquête sur la santé de la population canadienne (ESPC) et les données économiques de l'EDTR afin d'améliorer la qualité des deux ensembles de données.	Pour réduire le fardeau de réponse, ainsi que l'érosion de l'échantillon, il n'est pas possible de relier directement ces enquêtes (c'est-à-dire d'avoir les mêmes répondants dans les deux cas). Nous ferons de notre mieux pour inclure des variables communes dans les deux enquêtes afin de faciliter les comparaisons au niveau agrégé. On peut également, pour intégrer ces enquêtes, se servir des possibilités d'ajouter un supplément à l'EDTR (pour recueillir des données sur la santé) ou à l'ESPC (pour recueillir des données sur l'activité et le revenu).
Il devrait être possible d'introduire quelques questions nouvelles chaque année sur des thèmes importants,	On recueillera des données sur le patrimoine tous les ans pendant les quelques premières années pour

Suggestions	Initiatives
peut-être simplement en recueillant des données sur le patrimoine tous les deux ou trois ans, et en les remplaçant par d'autres questions les autres années.	déterminer si l'on peut raisonnablement obtenir une évolution annuelle des épargnes, de la valeur de l'immobilier, etc. Cela permettra de faire des estimations sur les flux d'épargnes, sur les changements des gains de capitaux, etc. De plus, la stabilité d'une année à l'autre des données sur le patrimoine fournira une certaine indication de leur fiabilité.
Il faudrait établir les relations entre tous les membres du ménage et non pas seulement la relation de tous par rapport à une «personne de référence».	Cela ne sera pas possible dans le cadre de l'interview préliminaire, mais nous en ferons l'essai en vue de l'instaurer en 1994.

Concernant les antécédents démographiques et de travail ...

Il n'est pas possible de rendre compte ici de toutes les suggestions, trop nombreuses, qui nous ont été faites à ce sujet. En dernière analyse, les aspects les plus importants étaient les suivants : 1) le maintien d'une durée moyenne de 15 minutes au plus par ménage pour l'interview préliminaire (pour des raisons de contraintes budgétaires) et 2) l'effet des erreurs de rappel et des réponses par personne interposée sur la qualité de certaines données. De plus, l'équipe a développé un principe de base, à savoir que l'on recueillerait des données sur la durée de l'état actuel (l'emploi, le mariage, l'union de fait, le chômage, etc.) et

certains renseignements sur la première fois que l'état en question a eu lieu (ex. : premier emploi, premier mariage).

De plus, certaines mesures sommaires seront possibles pour les années intermédiaires (ex. : années où la personne a travaillé à temps plein toute l'année). Nous espérons de la sorte offrir des données de base suffisantes aux analystes pour qu'ils puissent mieux interpréter les événements durant les six ans que le répondant est dans l'enquête. On se préoccupe énormément d'obtenir des données sur le niveau d'instruction étant donné l'importance de cette variable. Nous essaierons de recueillir le plus de renseignements possibles à cet égard dans les limites des contraintes dont nous avons parlé plus haut. Signalons que des responsables d'autres enquêtes longitudinales (PSID et SIPP) nous ont conseillé de nous efforcer surtout d'obtenir des données de bonne qualité pendant la période que nous suivons le répondant et de réduire la quantité de données sur les antécédents. Pour plus de détails sur les décisions prises à l'égard de ce contenu, veuillez consulter à la nouvelle liste de variables qui se trouve dans la section consacrée à l'interview préliminaire (section 4).

Concernant l'activité sur le marché du travail ...

On se préoccupe beaucoup de la classification des répondants en personnes occupées (O), chômeurs (C) et inactifs (I), et surtout de l'approche pour distinguer les chômeurs des inactifs. C'est l'une des questions les plus difficiles qu'aient soulevé les utilisateurs, et elle fait

L'approche proposée pour l'EDTR est présentée en détail dans le document de recherche 92-06, intitulé «Classification de la situation vis-à-vis de l'activité dans l'EDTR». Cette approche fut élaborée en consultation avec plusieurs

Suggestions	Initiatives
l'objet du document de recherche 92-04 de l'EDTR, intitulé «La mesure de la recherche d'emploi et du chômage dans un cadre rétrospectif». Ces préoccupations portent sur la sous-estimation du chômage et la capacité de l'enquête à rendre compte avec exactitude des transitions entre les diverses situations C, I et O.	économistes spécialisés dans le domaine du travail.
Il y a, parmi les utilisateurs potentiels, un grand intérêt à mesurer la formation, autant celle obtenu en classe que celle apprise en cours d'emploi. On nous a fait plusieurs suggestions à ce sujet.	Nous révisons présentement les enquêtes ayant tenté de mesurer la formation acquise au travail. Il semble que cela soit très difficile, voir même impossible. De plus, il n'y aura aucun effort de déployer pour mesurer la formation offerte dans une salle de classe par l'entremise de l'employeur. Cette décision repose sur le fait qu'une réponse par personne interposée ne serait pas fiable puisqu'il est peu probable que cette personne soit au courant de ce type de formation. Il y aurait donc sous-estimation. Cependant, nous recueillerons des renseignements sur l'instruction et formation reçu en institution.

Suggestions	Initiatives
On aimerait beaucoup obtenir des renseignements sur les soins gratuits reçus ou donnés car cela a des effets sur l'offre de main-d'oeuvre parmi les membres du ménage.	Nous nous y prendrons en recueillant de l'information 1) sur les soins gratuits donnés, qui limitent le potentiel de travail sur le marché à cause de la nécessité de fournir ces soins, et 2) sur les soins gratuits reçus, qui augmentent le potentiel de travail sur le marché puisque la personne bénéficie de soins (ex. : lorsqu'un enfant est gardé par ses grands-parents, ses parents en tirent avantage).
On devrait recueillir des données sur la fréquence de la perception de prestations d'assurance-chômage (AC) et d'aide sociale (AS), par mois et par montant.	On mettra à l'essai, en janvier 1993, la perception (oui/non) de prestations d'AC et d'AS selon le mois. À l'interview du mois de mai sur le revenu, on recueillera des données sur le montant annuel d'AC et d'AS perçu.
On devrait obtenir suffisamment d'information sur les employeurs pour effectuer la liaison avec d'autres bases de données sur les établissements ou sur les entreprises.	Nous ferons l'essai de la faisabilité d'une liaison en 1993.

Suggestions	Initiatives
Dans le cadre de l'EA, il était difficile de distinguer la date de «début d'emploi» de la date de «début du service à l'employeur». Les utilisateurs se préoccupent de cette ambiguïté.	Nous poserons des questions précises concernant la date à laquelle le répondant est entré au service de l'employeur. Les variations dans les gains et la profession pendant que le répondant est au service de l'employeur seront saisies de sorte que l'utilisateur pourra définir les emplois de façon cohérente avec l'approche qui a servi à l'EA.
La Classification type des professions (CTP) ne fournit pas suffisamment de détails sur la profession. On a besoin de données supplémentaires sur des aspects comme les compétences exigées, les fonctions particulières, le nombre de personnes supervisées, etc.	Outre les codes classiques relatifs aux secteurs d'activité et aux professions, on demandera aux répondants de dire s'ils gèrent du personnel, combien de personnes sont sous leur supervision, quel pourcentage de leur temps ils consacrent à la supervision et s'ils sont des cadres de haute direction, de direction intermédiaires ou inférieurs. Des renseignements de cette sorte sont déjà recueillis dans le cadre d'autres enquêtes et ils permettent d'en savoir plus sur le type de fonctions exercées par les personnes classées comme gestionnaires ou administrateurs. Cela permettra également de préciser les

Suggestions	Initiatives
	responsabilités de gestion des personnes classées comme spécialistes, mais qui ont également des responsabilités de gestion.
Il faudrait enregistrer la quantité de travail fait à la maison au service d'un employeur quelconque car c'est un phénomène grandissant.	On pourrait s'y prendre en distinguant les «heures supplémentaires» et le «temps de travail à domicile comme remplacement du temps de travail au bureau». Cependant, comme la période de référence est annuelle, les données fournies seraient très grossières.
Il faudrait modifier la façon de coder les raisons pour la perte d'un emploi pour y inclure les motifs liés à l'introduction de technologies nouvelles. On pourrait également poser des questions sur les activités entreprises par les personnes mises à pied de façon permanente (par exemple, counseling, formation, prestations reçues au départ, etc.).	Nous pensons que les répondants ne seraient pas capables de répondre à ce genre de questions, notamment en cas de réponse par personne interposée, et nous ne les avons donc pas incluses.
L'EDTR nous permettra de produire deux estimations des gains annuels. On nous a proposé de ne pas essayer	C'est notre perspective, de sorte que les utilisateurs constateront certaines différences entre les deux sources de

Suggestions	Initiatives
de concilier les estimations des revenus annuels fondés sur 1) les salaires horaires et le nombre d'heures travaillées selon les estimations tirées de l'interview sur l'activité et 2) les gains annuels tirés d'un emploi selon les données obtenues à l'interview sur le revenu. On nous conseille plutôt d'obtenir des estimations distinctes et de vivre avec les différences.	données sur les gains annuels. Mais cette méthode permet de produire des données plus exactes sur les taux de salaire et les gains annuels, et les utilisateurs peuvent choisir la mesure qui leur convient le mieux en fonction de l'usage qu'ils comptent en faire.
On nous a suggéré d'obtenir des données sur les compétences que possèdent les répondants, notamment celles dont ils ne se servent pas dans leur emploi actuel (ex. : organiser, superviser, interviewer). On pourrait également envisager une auto-évaluation des compétences et une évaluation des difficultés éprouvées au travail.	Il n'est pas possible, selon nous, de recueillir ce type d'information dans le cadre de cette enquête. Il vaudrait mieux effectuer une enquête transversale unique pour obtenir des données autodéclarées sur les compétences et les insuffisances de compétences. Cela exige trop de questions pour une enquête longitudinale à caractère général. Cependant, les données sur le niveau d'instruction fourniront certaines indications sur les compétences.

Suggestions	**Initiatives**
Concernant les produits de l'EDTR...	
On se préoccupe beaucoup des limites qu'il est usuel d'imposé à la diffusion des données de Statistique Canada pour des raisons de confidentialité. On croit que ces limites ne permettront pas qu'une analyse significative des données de l'EDTR puisse s'effectuer à l'extérieur de Statistique Canada, puisque les micro-données ne seraient pas disponibles. C'est quelque chose qui préoccupe beaucoup de chercheurs et dont les répercussions sont vastes.	Statistique Canada se rend compte de l'effet du filtrage. Par contre, la protection de la confidentialité est l'un des fondements du système statistique. Nous étudions actuellement des moyens soit de fournir aux utilisateurs soit des micro-données légèrement filtrées (sous contrat et sous réserve de règles spéciales), soit un moyen d'accéder (par l'intermédiaire des employés de Statistique Canada) aux fichiers de micro-données de l'EDTR sans que le chercheur soit en mesure de voir les enregistrements individuels. Ce problème est à l'étude.
Statistique Canada devrait établir une base de données internationale avec la PSID et la SIPP ainsi que des données européennes pour faciliter les études internationales. On pourrait également favoriser l'utilisation de techniques analytiques	On n'a pour l'instant pas prévu de plans permettant de maintenir d'autres fichiers de données longitudinales internationales à Statistique Canada. Une tâche de cette envergure impliquerait une réaffection importante de ressources à un moment où l'on doit se pencher

Suggestions	Initiatives
concernant les données longitudinales.	d'abord sur l'élaboration de l'EDTR. À titre d'objectif à long terme, cette proposition mérite d'être retenue.
Les fichiers de données devraient être aussi simples que possible, étant donné que les données longitudinales sont par définition complexes, et difficiles à utiliser. Tout ce qui peut réduire cette complexité, même au prix d'une réduction de l'efficacité, devrait être envisagé.	Statistique Canada a formé un groupe chargé de proposer des recommandations sur la forme que devraient prendre les fichiers de données. Ce groupe est composé entre autres d'utilisateurs habitués aux analyses de données longitudinales. Son but est de produire les fichiers les plus simples possibles tout en garantissant des données utiles.

6. L'INTERVIEW PRÉLIMINAIRE

On effectue une interview préliminaire lorsqu'un répondant est sélectionné pour l'EDTR (pour la plupart, c'est au moment où l'on introduit un nouveau panel). Cependant, ces questions seront également posées aux personnes qui emménagent chez un répondant longitudinal de l'EDTR (on nomme ces personnes «cohabitants»). L'interview préliminaire vise les personnes âgées de 15 ans ou plus au 1er janvier de l'année d'enquête et recueille des renseignements «de base», qui seront mis à jour au cours des interviews suivantes. Il s'agira de données de base sur les antécédents professionnels, et démographiques, et sur le niveau d'instruction.

Les éléments d'information recueillis au moment de l'interview préliminaire sont énumérés ci-après. Outre ces éléments, on enregistrera des données sur l'activité sur le marché du travail de ces personnes. Ces renseignements seront rappelés aux répondants au moment de l'interview annuelle portant sur l'activité sur le marché du travail, en janvier de l'année suivante.

6.1 LES ANTÉCÉDENTS DE TRAVAIL

- À combien d'années remonte le premier emploi à temps plein (à l'exclusion des emplois d'été lorsque le répondant allait encore à l'école)?
- Depuis ce temps, combien d'années le répondant a-t-il travaillé au moins six mois (temps plein, temps partiel, un peu des deux)?
- Combien d'années le répondant a-t-il été sans travail?

6.2 DONNÉES PERSONNELLES ET DÉMOGRAPHIQUES

- Date de naissance.
- Sexe.
- Famille économique.
- Liens avec les autres membres du ménage et de la famille.
- État matrimonial (marié, conjoint de fait, séparé, divorcé, veuf, célibataire, jamais marié).
- Date du mariage actuel ou du plus récent mariage (si le répondant est marié, séparé ou divorcé).
- Date du premier mariage (tous les répondants sauf les célibataires).
- Date de la séparation (en cas de séparation ou de divorce).
- Date du début de la cohabitation (pour les conjoints de faits).
- Date de veuvage (le cas échéant).
- Nombre d'enfants auxquelles la répondante a donné naissance (si elle a 18 ans ou plus).
- Année de naissance de l'aîné (s'il y a des enfants).
- Nombre d'enfants adoptés ou élevés (à l'exclusion des enfants de sang).
- Langue maternelle.
- Pays de naissance.
- Année d'immigration (s'il y a lieu).
- Indien inscrit (oui/non).
- Membre d'une minorité visible (oui/non).
- Niveau d'instruction le plus élevé atteint par le père et la mère (choisir parmi six catégories).

6.3 NIVEAU D'INSTRUCTION

- Nombre d'années d'études primaires et secondaires.
- Province/territoire où l'essentiel des études primaires et secondaires a été fait.
- Études secondaires terminées (oui/non).
- Études poursuivies dans un collège postsecondaire ou un CÉGEP (oui/non). Si oui :
  - diplôme le plus récent obtenu par le répondant;
  - type d'établissement ayant délivré le plus récent diplôme;
  - durée du programme (équivalent à temps plein);
  - année d'obtention du diplôme;
  - domaine d'étude;
  - nombre total d'années d'études postsecondaires non universitaires.
- Études universitaires (oui/non).

  Si oui :
  - nombre total d'années d'études universitaires;
  - certificats, diplômes obtenus (six catégories);
  - année d'obtention du certificat ou du diplôme le plus élevé;
  - domaine principal d'étude relatif au certificat ou au diplôme le plus élevé obtenu par le répondant.

7. CONTENU DÉMOGRAPHIQUE DES INTERVIEWS SUIVANTES

Lors des interviews suivantes, les questions d'ordre démographique seront comme suit :

! Changements dans la composition du ménage :
  - départ de membres;
  - nouveaux membres;
  - retour d'anciens membres.

! Changements dans les relations des membres du ménage.

! Changement de la situation matrimoniale.

! Changement de domicile de l'ensemble du ménage (un changement partiel sera enregistré à la rubrique «départ de membres»).

7.1 CHANGEMENTS DANS LA COMPOSITION DU MÉNAGE : DÉPART DE MEMBRES

- Date de départ (mois et année).
- Motif de départ :
  - rupture d'union;
  - pour suivre un conjoint ou un parent;
  - pour cause d'emploi;
  - mis en institution pour moins de six mois;
  - mis en institution pour six mois ou plus;
  - décès;
  - autre.

7.2 CHANGEMENTS DANS LA COMPOSITION DU MÉNAGE : NOUVEAUX MEMBRES

- Date de naissance.
- Sexe.
- État matrimonial.
- Liens aux autres membres de la famille économique et du ménage.
- Date d'arrivée dans le ménage (mois et année).
- Lieu d'origine :
  - une province (institution / autre);
  - un territoire;
  - un autre pays.

7.3 CHANGEMENTS DANS LA COMPOSITION DU MÉNAGE : RETOUR D'ANCIENS MEMBRES

- Date du retour dans le ménage (mois et année).
  [Cela s'applique uniquement aux répondants longitudinaux. Afin d'éviter la complexité, les cohabitants qui se joignent à un ménage pour la seconde fois seront considérés comme des nouveaux membres. Cela signifie qu'il leur faudra subir une autre interview préliminaire.]

7.4 CHANGEMENT DANS LES RELATIONS DES MEMBRES DU MÉNAGE

- Un changement de situation matrimoniale peut entraîner un changement dans les relations des membres du ménage même si la composition de ce dernier reste la même.

7.5 CHANGEMENT DE SITUATION MATRIMONIALE

- S'il y a un nouveau membre ou départ d'un membre de 15 ans ou plus, on vérifiera la situation matrimoniale de tous les membres du ménage.
- Dans les ménages où la composition du ménage n'a pas changé, on vérifiera la situation matrimoniale pour les personnes suivantes :
  - les personnes séparées ou les conjoints de fait,
  - les personnes mariées, mais dont le conjoint n'est pas présent,
  - les ménages non familiaux composés de personnes des deux sexes.
- Lorsqu'il y a changement de la situation matrimoniale dans l'un ou l'autre des cas ci-dessus, on enregistrera la date du changement.

7.6 CHANGEMENT DE DOMICILE DE L'ENSEMBLE DU MÉNAGE

- Nouvelle adresse.
- Date du déménagement (mois et année).
- Motif principal du déménagement (enregistré pour chaque personne) :-
  rupture d'union;
  - pour suivre un conjoint ou un parent;
  - pour cause d'emploi;
  - pour aller à l'école;
  - mis en institution pour moins de six mois;
  - mis en institution pour six mois ou plus;
  - décès;
  - autre.

8. CONTENU DE L'INTERVIEW ANNUELLE À L'ÉGARD DE L'ACTIVITÉ SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL

Ces questions seront posées aux personnes âgées de 16 ans ou plus au 1er janvier de l'année d'enquête. Les personnes âgées de 70 ans ou plus ne feront l'objet que des modules concernant l'incapacité et les soins donnés ou reçus.

On recueillera le nom de jusqu'à six employeurs ainsi que les dates de début et de fin d'emploi. On choisira trois employeurs (au maximum) pour recueillir l'information sur les caractéristiques de l'emploi et les absences du travail. Il sera possible d'enregistrer une changement dans le taux de rémunération et des fonctions exercées par le répondant pour chacun de ces trois employeurs. (On pourra se servir de cette information pour définir les promotions.)

Pour chaque répondant, on déterminera la situation vis-à-vis de l'activité pendant chaque semaine de l'année en suivant dans la mesure du possible l'approche de l'EPA. Ainsi, on établira les dates de début et de fin de chaque épisode d'emploi, de chômage et d'inactivité. Pour des renseignements plus détaillés, veuillez consulter le document de recherche de l'EDTR n° 92-06, intitulé «Classification de la situation vis-à-vis de l'activité dans l'EDTR».

Le contenu de cette interview se divise en huit modules.

8.1 DATES

D'abord, on prendra en note le nom de tous les employeurs pour lesquels le répondant a travaillé au cours de l'année (jusqu'à six), ainsi que les dates de début et de fin d'emploi pour chacun de ces employeurs. D'après cette information, on peut déduire s'il y a eu une période sans emploi (ou plusieurs) au cours de l'année

et, à l'occurrence, les dates de début et de fin de chaque période. On vérifiera avec le répondant que cette information est exacte.

On se sert d'une classification des types d'employeurs dans le cadre de ce module :

! Type n• 1 : un employeur pour lequel le répondant travaillait au moment de la dernière interview concernant l'activité sur le marché du travail.

! Type n• 2 : un employeur pour lequel le répondant ne travaillait pas au moment de la dernière interview, mais auquel il était attaché (ex. : une mise à pied temporaire, un congé sans solde de plus de 4 semaines).

! Type n• 3 : un nouvel employeur.

- Si le répondant n'a pas travaillé pendant l'année, il passe directement à RECHERCHE D'EMPLOI (Section 8.4).
- Les dates de début et de fin d'emploi seront saisies pour chaque employeur.
- Pour chaque emploi, on établira s'il s'agit ou non d'un emploi terminé (un emploi n'est pas terminé, s'il existe encore à la fin de l'année de référence).
    - Si l'emploi est terminé, on demande au répondant s'il s'attend d'y retourner. Le cas échéant, on demandera au répondant lors de la prochaine interview s'il a retourné à cet emploi.
    - Lors de la prochaine interview, si le répondant n'est pas encore retourné à l'emploi, on vérifiera encore si oui ou non l'emploi s'est terminé.
        - Si l'emploi ne s'est pas terminé, le répondant prévoit-il reprendre le travail?
        - Si l'emploi s'est terminé, quand le répondant s'est-il rendu compte qu'il ne retournerait pas?

8.2 CHOIX ET ORDRE DES EMPLOYEURS

- Si le répondant déclare plus de trois employeurs, on établit un ordre de priorité pour choisir trois employeurs au titre desquels on recueillera des données d'emploi détaillées.
- On donnera la priorité aux emplois non terminés; pour choisir entre deux emplois non terminés, on donnera la priorité aux emplois de type n• 1, puis de type n• 2, puis de type n• 3.

8.3 CARACTÉRISTIQUES D'EMPLOI

Les données sur les caractéristiques d'emploi seront recueillies en fonction de l'employeur, mais de façon à pouvoir construire un fichier d'emploi. On recueillera des données sur :

- 3 employeurs au maximum,
- un changement, au cours de l'année de référence, à l'égard des caractéristiques suivantes : la rémunération, la profession et l'horaire de travail,
- 2 congés sans solde d'une semaine ou plus au maximum par employeur.

Pour certains renseignements de base obtenus au cours d'interviews précédentes (employeurs de types n• 1 et n• 2), certaines des données déjà enregistrées seront confirmées, et mises à jour en cas de changements. Les données suivantes seront recueillies pour chaque employeur :

- Secteur d'activité.
- Catégorie de travailleur.
- Profession.
- Principales fonctions.

- (Pour les travailleurs rémunérés) responsabilités de supervision ou de gestion. (Si oui) :
  - Nombre de personnes sous la direction du répondant.
  - Le répondant fait-il partie de la haute direction, ou des cadres supérieurs, intermédiaires ou inférieurs?
- (Pour les travailleurs rémunérés) exerce-t-il toujours les mêmes fonctions? (Si non) :
  - Profession actuelle ou la plus récente.
  - Principales fonctions.
  - Responsabilités de supervision ou de gestion.
- Nombre de travailleurs rémunérés au lieu de travail.
- (Pour les travailleurs rémunérés) nombre d'employés qui travaillent pour l'entreprise au Canada.
- Organisation du travail.
  - S'il y a un horaire variable, demander le motif :
    - pour aller à l'école,
    - pour prendre soin des enfants,
    - pour prendre soin d'autres membres de la famille,
    - par manque de travail,
    - exigence ou nature de l'emploi.
      - Si le répondant donne l'une des deux dernières raisons, on lui demandera s'il aimerait travailler plus.

- Travailleurs ayant un horaire variable ou un seul horaire :
  - Nombre habituel de semaines de travail par mois.
  - Nombre habituel d'heures de travail rémunérées par semaine.

- Travailleurs ayant deux horaires distincts au cours de l'année :
  - Nombre de semaines/mois et d'heures/semaines pour le premier horaire.
  - Mois d'application du premier horaire.
  - Nombre de semaines/mois et d'heures/semaines pour le deuxième horaire.
  - Mois d'application du second horaire.

- Travail à domicile :
  - Tout le temps.
  - Jamais.
  - Parfois (pourcentage estimatif).

- Travailleurs autonomes et travailleurs familiaux non rémunérés :
  - Nombre de mois de travail (mois entiers et parties de mois).

- Travailleurs rémunérés :
  - Taux de rémunération.
  - Affiliation syndicale (oui/non).
  - Régime de Pension (oui/non).

- Travailleurs rémunérés, à l'exception de ceux qui travaillent sur appel :
  - Nombre d'absences sans solde d'une semaine ou plus au cours de l'année de référence.
  - Dates du premier congé sans solde d'une semaine ou plus.
  - Motif du congé.
  - (à demander selon le motif du congé) recherche d'emploi/désir de trouver du travail pendant le congé (ces questions portent sur l'épisode totale, quelle que soit sa durée).

- Type de prestations reçues (AC, indemnités pour accidents de travail, assurance collective, assurance automobile, d'aide sociale, autre).
- S'il y a plus d'un congé sans solde, la même information que ci-dessus est enregistrée pour le dernier congé chez le même employeur.

8.4 RECHERCHE D'EMPLOI

On entend par une «épisode sans emploi» une période au cours de l'année de référence pendant laquelle le répondant n'avait pas d'employeurs. Ces épisodes sont donc établies en fonction des dates de début et de fin d'emploi. (Pour les répondants qui n'ont pas travaillé du tout pendant l'année, «l'épisode sans emploi» commence le 1er janvier et se termine le 31 décembre.) Dans le cadre de l'année de référence, ces épisodes sans emploi peuvent se situer entre deux emplois, ou avant le début du premier emploi de l'année, ou encore après la fin du dernier emploi. Les congés sans solde (qui font l'objet du module précédents) ne sont pas des épisodes sans emploi.

On posera les questions suivantes à l'égard de chacune de ces épisodes sans emploi :

! Recherche d'emploi (selon le mois) - oui / non

! Désir de travailler (oui / non)

! Motif de non-recherche d'emploi :

- insuffisamment d'information,
- insuffisamment de compétences ou d'expérience,
- insuffisamment d'instruction,
- problème physique, mental ou émotif à long terme,
- pénurie d'emploi,

- trop jeune ou trop vieux,
- autre.

! Prestations AC, aide sociale, indemnités de travail reçus pendant l'épisode (oui / non).

8.5 AIDE SOCIALE

! Bien-être social reçu pendant l'année? (oui / non)

! Si oui : dans quels mois?

8.6 FORMATION ET INSTRUCTION

L'objet de ce module est d'obtenir des données sur l'instruction formelle (c'est-à-dire, obtenue dans un établissement d'enseignement), que le répondant a reçu au cours de l'année précédente, qu'elle soit prise en charge ou non par l'employeur. On rappellera au répondant les renseignements qu'il aura fournis sur son instruction à la dernière interview sur l'activité pour l'aider à se souvenir. De plus, il faut faire remarquer que ces données serviront à mettre à jour les données sur le niveau d'instruction obtenues au moyen de l'interview préliminaire.

! Cours suivis à une école, un collège ou une université au cours de l'année.
- Si oui : mois à temps plein/mois à temps partiel.

! Type d'établissement :
- école primaire ou secondaire,
- collège communautaire ou institut technique,
- école commerciale,
- école de métier ou professionnelle,
- CÉGEP,
- université.

! Diplôme ou certificat obtenu au cours de l'année de référence?

Si oui :

- Type d'établissement ayant délivré le diplôme ou le certificat :
  - école primaire ou secondaire,
  - collège communautaire ou institut technique,
  - école commerciale,
  - école de métier ou professionnelle,
  - CÉGEP,
  - université.

! Pour les diplômés d'université, indiquer le niveau du diplôme à l'aide des mêmes catégories que dans l'interview préliminaire. Si le nouveau diplôme est plus élevé, demander le principal domaine d'étude.

! Pour les diplômés d'autres établissements postsecondaires, demander la durée du programme (s'il a été suivi à temps plein) et le principal domaine d'étude.

! Mettre à jour la variable «nombre d'années de scolarité» tous les ans.

8.7 INCAPACITÉ

Ce module est complété pour tout répondant âgé de 16 ans ou plus.

! Souffre-t-il d'un problème physique ou mental à long terme ou d'un problème de santé, qui limitent le type ou la durée des activités envisagées :

- à la maison?
- à l'école?
- au travail?
- dans d'autres circonstances comme les voyages, les sports, les loisirs?

! Souffre-t-il d'invalidité ou de handicap à long terme?

Si le répondant répond par l'affirmative à l'une ou l'autre de ces questions :

- date du début du problème.
- Pour les répondants qui ont travaillé au cours de l'année :
  - La situation en question a-t-elle rendu plus difficile de changer d'emploi ou de trouver un meilleur emploi?
  - Satisfaction vis-à-vis le nombre de semaines travaillées au cours de l'année (oui/non).
    - Si non : désiraient-ils plus ou moins de travail?
      - plus : leur incapacité les a-t-il empêchés de travailler plus?
      - moins : est-ce leur incapacité qui leur fait désirer travailler moins?
- Pour les répondants âgés de moins de 65 ans qui n'ont pas travaillé au cours de l'année :
  - l'incapacité les empêche-t-il complètement de travailler?

8.8 SOINS GRATUITS DONNÉS OU REÇUS

Ce module permet d'évaluer l'effet des soins gratuits donnés ou reçus sur la participation à la population active.

! Temps passé à prendre soin
  - de gens ayant de la difficulté à prendre soin d'eux-mêmes?
  - d'enfants autres que les vôtres?

Si oui à l'une ou l'autre question :

- durant quels mois?

- combien d'heures par semaine, en moyenne, avez-vous consacrées à cette activité?
- cela a-t-il eu des effets sur la quantité de travail rémunéré que vous avez fait?

! Avez-vous obtenu de l'aide gratuite d'autres personnes à l'égard du soin de vos enfants (mis à part l'autre parent de ces enfants)?

Si oui :

- durant quels mois avez-vous obtenu cette aide?
- combien d'heures par semaine en moyenne avez-vous bénéficié de cette aide?
- cette aide vous a-t-elle permis d'augmenter la quantité de travail rémunéré que vous avez fait au cours de l'année?